



Tous les sons ne mènent pas au  
laboratoire de phonétique de  
l'Université Laval

## Compte rendu

### LA PHONÉTIQUE

Patrice Robitaille, PhD<sup>[1]</sup>

Mise en ligne : phonologie.ca (septembre 2024)  
Pour diffusion immédiate - MAJ - 23/08/2024

#### Un manuel problématique

Les PUL viennent de lancer **La phonétique** de Johanna-Pascale Roy. L'ouvrage s'adresse principalement aux étudiants universitaires *qui évoluent en milieu québécois francophone souhaitant s'initier à l'étude des sciences phonétiques, soit l'étude des sons de la parole humaine*. Cette introduction cible donc des étudiants débutants inscrits au baccalauréat. Au départ, on nous dit que le livre a été rédigé par des spécialistes <sup>[2]</sup> qui assurent la mise en matière des chapitres proposés dans ses deux parties, c'est-à-dire : **la production et la perception de la parole** et **les questions de phonétique**. Le manuel comprend des exercices et des corrigés à la fin de chacun des 13 chapitres, mais pas de références bibliographiques, donnant un accès rapide aux ouvrages cités, à la fin de l'ouvrage.

Dans son introduction, l'auteur nous dit que son outil de base est l'**alphabet phonétique international (API)**. On s'attend donc à ce que l'auteur s'inspire de cette référence linguistique incontournable. Je m'intéresse surtout à deux chapitres de ce livre : le chapitre 1 (**l'alphabet phonétique international**) et le chapitre 4 (**le classement articulatoire des sons**).

Les commentaires formulés ici ont pour but de signaler à l'auteur et aux PUL les incohérences dispersées dans les chapitres 1 et 4 de cette première mouture qui n'est pas à la hauteur de la phonétique en tant que science du langage. J'ose espérer

que le signalement des incongruités relevées dans ces deux chapitres permettra à l'auteur de corriger les erreurs fondamentales que le livre renferme.

Il y a un travail de refonte du chapitre 1 à compléter pour corriger les symboles qu'utilise l'auteur. À la page 8 de son inventaire des voyelles, l'auteur inscrit [aε] comme dans *fête*, [ẽ] comme dans *vin*, et [ã] comme dans *vent*. Ces trois sons relèvent de la *phonétique* (donc, de la *parole*) et sont, par défaut, les réalisations particulières de phonèmes /ε/, /ẽ/ et /ã/ les trois symboles retenus en tant qu'*unités distinctives* dans la *langue*. Quand l'auteur dresse l'inventaire des sons, elle n'est plus dans le domaine de la *phonétique*, mais bien dans le domaine de la *phonologie*. L'auteur doit retirer les sons [aε], [ẽ] et [ã] de son inventaire pour s'en tenir aux symboles /ε/, /ẽ/ et /ã/ qui sont définis dans le système de la langue française. Il y aussi un travail de refonte du chapitre 4 à compléter pour ajouter les tableaux essentiels à la présentation des consonnes et des voyelles du français que l'auteur n'a pas intégrés au livre et qui doivent y figurer par défaut.

### **Chapitre 1**

Au chapitre 1, intitulé *L'alphabet phonétique international*, Johanna-Pascale Roy présente sans analyse préalable ses listes de sons : les voyelles et les consonnes du français. L'auteur ne se préoccupe pas des méthodes scientifiques qui permettent de dégager les sons de la langue, à savoir le découpage nécessaire par la segmentation et la commutation. Pour cet ouvrage initiatique, l'étape cruciale d'analyse phonologique est escamotée au détriment des étudiants. On nous présente des listes de voyelles et de consonnes sans savoir comment l'auteur arrive à dresser ces inventaires. La procédure choisie lui permet de nous présenter la diphtongue québécoise [aε] que l'auteur dit identifier dans le mot *fête*. Les phonologues avertis seront sans doute rebutés par la méthode d'identification assez douteuse avancée par l'auteur.

Pour commencer, on a beau vouloir faire ressortir les réalisations phonétiques particulières du Québec, il n'en demeure pas moins que le français, qu'il soit parlé en Europe, au Québec ou ailleurs, fonctionne à partir d'une seule et même phonologie. La langue ne se bâtit pas à partir de ses réalisations phonétiques particulières qui peuvent, en théorie, se déployer à l'infini <sup>[3]</sup>, mais bien à partir de ses *phonèmes* uniques bornés dans leurs fonctions distinctives dans le système de

la langue. Prétendre le contraire est faux et contraire à toute science qui se veut implacable.

**Explication.** L'utilisation du son [ɛ] ou de sa réalisation particulière [aɛ] dans **fête** dans les deux productions phonétiques avancées par l'auteur (page 15) ne produit pas de nouveaux signifiés. Il n'y a pas, en français, de différence de signification, donc des référents linguistiques distincts, lorsque nous opposons [fet] à [faɛt] dans l'inventaire des monèmes. Il n'y a donc pas lieu de différencier ces deux sons *phonologiquement* dans le système de la langue. Par conséquent, il n'y a pas lieu, non plus, de postuler un phonème diphtongué [aɛ] en québécois. Ce son complexe est une réalisation *phonétique* particulière du phonème /ɛ/ qui tient place dans le système phonologique du français. Phonétiquement, les sons [ɛ] et [aɛ] ont la même *fonction* dans la langue. Cette fonction est définie *phonologiquement* par le phonème /ɛ/.

En réaction à mon compte rendu,<sup>[4]</sup> l'auteur dit :

*Dire que les locuteurs du français de France prononcent les sons de la parole comme ils sont représentés dans leur modèle interne, tandis que les locuteurs du français québécois prononcent des variantes dérivées d'un modèle auquel ils ne sont pas nécessairement exposés n'a pas vraiment de sens.*

**Réponse :** Cette affirmation est sans aucun fondement scientifique. Les grandes étapes du développement du langage et de l'acquisition des phonèmes de la langue française par des enfants francophones sont connues. Tous les enfants de langue française sont exposés aux sons de la langue avant l'âge de 5 ans.<sup>[5]</sup> Tous les enfants québécois intègrent *par défaut* tous les phonèmes du français. Le français québécois (comme toutes les autres variétés régionales de France ou de Belgique ou d'ailleurs) se démarque des autres variétés *uniquement* par l'utilisation de ses **réalizations phonétiques particulières régionales ou nationales propres**. Ce ne sont pas les représentations phonologiques des locuteurs qui donnent un statut de phonèmes aux sons de la langue. Ce sont les **fonctions** des sons dans la langue qui leur donnent un statut phonologique.

Phonologiquement, [fet] et [faɛt] pour **fête** ne s'opposent pas en français. Phonologiquement, [fet] et [faɛt] pour **faite** ne s'opposent pas en français. [fet] pour **fête** et [fet] pour **faite** sont des homophones en français, tout comme le sont [faɛt] pour **fête** et [faɛt] pour **faite**.<sup>[6]</sup> En français, il n'y a pas d'opposition entre [ɛ] et [aɛ].

Le fait que certains locuteurs diphtonguent la voyelle /ε/ en québécois ne donne pas un statut de phonème à [aε], indépendamment de sa durée ou de sa description acoustique par les phonéticiens. Il n'y a pas de classe de voyelles diphtonguées ayant un statut phonologique en français. Le français québécois a des *réalisations phonétiques particulières diphtonguées*, mais ces réalisations sont exclues du système des voyelles de la langue. L'idée de faire de [aε] un phonème (/aε/) en français québécois est de la pure poésie. Ce qui donne aux sons leur statut dans la langue est bien la valeur distinctive (donc oppositive) minimale que présentent les unités phonologiques (comme unités discrètes) dans leurs **fonctions** les unes vis-à-vis des autres. Rien d'autre.

De plus, le signe diacritique [:] qui permet d'indiquer *phonétiquement* l'allongement de certaines voyelles comme [ε] et de distinguer **faite** de **fête** selon l'auteur, n'a aucune valeur phonologique en français : les deux monèmes sont homophones, tout simplement, malgré la tendance pour certains locuteurs à diphtonguer le phonème /ε/ dans sa *réalisation phonétique particulière* ([aε] ou [ai] ou toute autre diphtongue apparentée qui remplace /ε/ dans **fête**).

Le signe diacritique est *phonétiquement* intéressant pour indiquer l'allongement d'une voyelle. En français, toutes les voyelles peuvent être allongées sans conséquence phonologique. Par contre, cet allongement phonétique n'est pas pertinent dans le système de la langue.

La langue française a 15 voyelles et non pas 16 comme le dit l'auteur. En l'absence de l'application de l'analyse phonologique rigoureuse de la commutation, Roy ne peut que se fourvoyer en confondant les phonèmes de la langue et leurs *réalisations particulières dans l'usage de la parole*.

Dans le même chapitre, l'auteur fait un usage fautif des symboles de l'API. Si ce livre s'adresse à des étudiants universitaires, il faut que les symboles utilisés soient conformes à ceux qui sont définis dans l'API pour la langue française. Comme nous l'avons signalé plus haut, l'auteur utilise incorrectement les symboles [aε], [ẽ], et [ã] dans son inventaire. Il aurait fallu utiliser les symboles [ε], [ẽ] et [ã]. En phonologie française (si nous parlons bien de l'inventaire des sons de la langue), la voyelle nasale, postérieure, non-arrondie est bien [ã] et non [ã]. [ã] est une voyelle nasale antérieure et ne fait pas partie du tableau francophone de l'API. L'auteur veut, peut-être, faire ressortir les particularités phonétiques du français québécois dans ses

transcriptions (voir les exercices à la fin du chapitre), mais [ã] demeure, phonologiquement, une réalisation particulière du phonème /ã/. D'autre part, l'auteur fait usage du symbole [ẽ] à profusion dans son ouvrage (et même sur la page couverture du livre). Le son [ẽ] n'est pas un symbole francophone de l'API. Dans un ouvrage d'initiation à la phonétique, la voyelle nasale, non-arrondie du français doit être représentée par le symbole [ɛ̃] (une voyelle mi-ouverte) et non par le symbole [ẽ] (une voyelle mi-fermée).<sup>[7]</sup> En québécois, bien que les locuteurs de la langue tendent à produire [ẽ], cette voyelle demeure une réalisation particulière du phonème /ẽ/ dont il faut enseigner le symbole aux apprenants avant d'aborder le sujet des transcriptions étroites.

Les transcriptions de l'auteur (qui utilise partout le son mi-fermé [ẽ]) sont contraires à l'API. Vouloir utiliser une transcription plus étroite nuit à la présentation de la méthode et apporte son lot d'erreurs. Une transcription conforme à l'API aurait été souhaitable (avec l'utilisation du symbole [ɛ̃]), d'autant plus que le manuel vise un public qui s'initie à la science phonétique. L'éditeur devra corriger ces maladroites de notations phonétiques lors d'une éventuelle réédition du livre.

### **Les tableaux de l'API : un fourre-tout ?**

Au chapitre 4, dédié au **classement articulatoire des sons**, l'auteur parle de mode articulatoire, de voisement, de nasalité, d'articulateur, de lieu d'articulation, et de la labialité pour laquelle Roy dit que seules les consonnes [ʃ] et [ʒ] sont labialisées. Elle oublie de tenir compte de [ɥ] et [w] qui sont elles aussi, en français, des consonnes labialisées.

À la page 38 de son ouvrage, l'auteur fait un copier-coller des tableaux consonantiques et du trapèze vocalique de l'API, sans s'attarder le moindrement à la mise en page des tableaux des consonnes et des voyelles du français. Cela est non seulement regrettable mais carrément répréhensible. L'étudiant est en droit de voir comment le mode articulatoire, le lieu d'articulation, le voisement, la nasalité, l'aperture, et les articulateurs (la lèvre inférieure et la langue) contribuent **phonétiquement** à l'articulation des sons du français. *Ces tableaux existent* depuis plus de soixante ans et l'auteur ne peut pas lancer les étudiants dans une chasse aux trésors dans des tableaux qui n'ont, essentiellement, rien à voir avec la phonétique de la langue française. En réaction à mon compte rendu,<sup>[8]</sup> l'auteur avance que :

*Il est possible que le tableau de l'alphabet phonétique international soit intimidant de prime abord. Sachez cependant que les étudiants s'en sortent très bien. Il est maintenant normal que les étudiants universitaires soient exposés à l'ensemble des possibilités articulatoires des sons des langues du monde et sachent utiliser cet outil.*

**Réponse** : En présentant tous les sons de l'API, sans fournir les exemples qui les caractérisent dans leurs usages particuliers, l'auteur sacrifie la pédagogie qui doit guider l'enseignement supérieur et encadrer les étudiants avec un souci pour la transmission du savoir.

Si l'auteur ne maîtrise pas elle-même les voyelles du français, comment peut-elle prétendre que les étudiants s'en sortent très bien ? Les noyer dans la multitude des sons de l'API est un non-sens. Il aurait été plus habile pour elle d'enseigner les tableaux des voyelles et des consonnes du français pour leur permettre de voir la *structure de la langue*. Ce sont les tableaux des voyelles et consonnes du français qui permettent de voir les **traits phonétiques fonctionnels** de la langue. Cet aperçu indispensable est impossible en consultant les tableaux généraux de l'API.

De plus, dire que tous les sons du monde entier figurent aux tableaux et au trapèze de l'API est une bien mauvaise excuse pour ne pas structurer ce manuel avec sérieux et rigueur. Dire que le tilde de la nasalité figure au tableau ne peut certainement pas permettre à l'étudiant de voir comment les voyelles nasales du français entrent en relation avec leurs contreparties orales. Ne pas présenter, minimalement, le trapèze vocalique de la langue française est une aberration en soi. Il faut se demander pourquoi l'auteur intègre les consonnes **non pulmoniques** dans son ouvrage (pages 38 et 43). Ces sons n'ont rien à voir avec l'enseignement de la phonétique du français et encore moins avec l'encadrement de la correction phonétique en clinique.

Finalement, présenter l'ensemble des sons et les diacritiques inventoriés dans l'API n'a de réelle utilité que si l'auteur fournit les exemples (les monèmes) qui accompagnent et démontrent leurs fonctions dans les langues particulières.<sup>[10]</sup> Roy ne le fait pas. Alors, pourquoi plonger les étudiants dans cet exposé complètement inutile ? Les étudiants méritent mieux. Ils doivent être dirigés dans un enseignement et une pédagogie universitaire à toute épreuve. Il faut de la structure pour enseigner la phonétique. L'ouvrage que veut offrir l'auteur n'est pas un

ouvrage qui vise à transmettre des généralités, après tout. Il s'agit d'un manuel de phonétique du français. La pédagogie universitaire identifiée dans cet ouvrage est donc, au final, décidément très faible.

La formation déficiente de l'auteur en phonologie nuit à la science par laquelle elle veut illustrer sa compétence. Elle ne peut pas exiger des apprenants qu'ils démêlent les symboles de l'API sans les guider et sans leur présenter la structure de la langue. Dresser des listes sans les expliquer, copier des tableaux sans les expliquer, tout cela revient à brouiller la pédagogie de l'enseignement supérieur. Il faut consolider la pédagogie de l'enseignement universitaire. Pas lui nuire.

### **La responsabilité des PUL**

Les Presses de l'Université Laval se targuent d'offrir *un appui éditorial et un soutien technique dont la qualité professionnelle est reconnue.*<sup>[11]</sup><sup>1</sup> On nous dit que *Les manuscrits font l'objet d'une évaluation rigoureuse afin d'assurer la validité et la cohérence de leur contenu ainsi que la qualité de la langue.* Pour ce faire, il faut que les PUL soumettent les manuscrits choisis à des personnes aptes à valider leurs contenus et à formuler des avis favorables ou non à la publication. Il y a d'excellents professeurs dans la région de Québec (actifs et retraités) qui étaient en mesure d'évaluer ce livre. *Il n'y a pas de honte à demander de l'aide à quelqu'un.*

Dans le cas qui nous préoccupe, il apparaît évident que la direction et les éditeurs des PUL ont manqué à leur devoir de rigueur et de validation des contenus. Les PUL avaient l'obligation de soumettre ce livre à une évaluation probante par un linguiste, phonéticien ou phonologue, capable de déceler les anomalies fondamentales qui réduisent la qualité de ce livre. La responsabilité éditoriale engage toute la communauté universitaire.

**La phonétique** porte un sérieux préjudice à la réputation de l'institution et nuit à l'enseignement universitaire qu'on veut irréprochable. Les PUL avaient la responsabilité de produire un livre qui contribue à l'avancement des sciences et à l'enseignement de la phonétique du français. Le livre de Johanna-Pascale Roy va demeurer un recul pour l'enseignement de la phonétique au Québec tant et aussi longtemps que les erreurs identifiées ne sont pas corrigées. En attendant ces

---

<sup>1</sup> <https://www.pulaval.com/soumettre-un-manuscrit> consulté le 14 août 2024.

correctifs, le livre de Pierre Martin conserve toute sa pertinence pour l'enseignement de la phonétique à l'Université Laval.

### ***Le mot de la fin***

On me corrigera si la mémoire me fait défaut, mais l'Université Laval a une histoire de l'enseignement de la phonétique qui se poursuit depuis plus de 60 ans. Le travail de nos professeurs a abouti à la création d'un laboratoire de phonétique moderne et numérisé reconnu mondialement. L'Université Laval peut s'en enorgueillir. Le professeur Pierre Martin a bâti ce laboratoire quand il avait à sa charge cette section du département. Après avoir lu le livre de Johanna-Pascale Roy, après avoir constaté 1) les erreurs fondamentales dans son utilisation de l'API, 2) les erreurs fondamentales contenues dans son inventaire des voyelles, et 3) l'absence des tableaux des voyelles et des consonnes qui sont pédagogiquement essentiels pour permettre aux apprenants de voir les relations et les corrélations qui existent dans les systèmes et entre les phonèmes de la langue française, il faut se poser les deux questions suivantes. Qu'a-t-on fait de la tradition phonétique et de son enseignement à l'Université Laval ? L'auteur a-t-elle lu l'enseignement de Pierre Martin ou a-t-elle tout simplement choisi de l'ignorer ?

### **RÉFÉRENCES :**

[1] Patrice Robitaille, docteur de 3e cycle en linguistique (phonologie) de l'Université Laval à Québec, est directeur dans un collège privé de Montréal. En 1994, sous la direction de Pierre Martin, il a soutenu une thèse de doctorat qui porte sur les fluctuations et les flottements phonologiques de l'anglais de la Géorgie aux États-Unis. Au cours de sa carrière, il a élaboré et enseigné les cours ***Observation et dépistage en difficulté du langage*** et ***Intervention : clientèles avec difficultés de langage*** dans le programme de Techniques d'éducation spécialisée. Il est l'auteur de comptes rendus et d'articles dans le domaine de la linguistique et des ***Éléments de phonologie fonctionnelle pour l'intervention et l'orthophonie***.

[2] Vincent Arnaud, Vincent Martel-Sauvageau, Lucie Ménard, Josiane Riverin-Coutlée et Pascale Tremblay.

[3] Rappelons-nous du fameux professeur de phonétique Henry Higgins qui expliquait de manière très convaincante l'existence infinie de voyelles en anglais (***My Fair Lady***, 1964).

[4] Communication personnelle.

[5] Jean-A. RONDAL (1999) : ***Comment le langage vient aux enfants***, Éditions Labor, Tournai, Belgique, 111 pages ; ROCCHESANI, Raphaël. (2018) : ***Dépistage précoce des troubles du langage oral chez les enfants de moins de 4 ans***, Thèse de doctorat (médecine), Université de Poitiers, 156 pages ; BRIN-HENRY, Frédérique, COURRIER, Catherine , LEDERLE, Emmanuelle, MASY, Véronique (1997 : 41-49) : ***Dictionnaire d'orthophonie***, Isbergues, Ortho Édition, 472 pages ; ROHAUT, Margaux (2019) : ***Dépistage des troubles du langage chez les enfants entre 3 ans 9 mois et 4 ans 6 mois par le test ERTL4*** : Etude de faisabilité du test en médecine générale en Limousin, Université de Limoges, Thèse de doctorat (médecine), 72 pages.

[6] Je réfère en ce sens les PUL et l'auteur aux transcriptions phonétiques officielles du Petit Robert d'Alain Rey et du ***Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*** de Jean-Claude Boulanger.

[7] Voir [https://fr.wikipedia.org/wiki/Aide:Alphabet\\_phon%C3%A9tique\\_fran%C3%A7ais](https://fr.wikipedia.org/wiki/Aide:Alphabet_phon%C3%A9tique_fran%C3%A7ais). Cette erreur avait été signalée aux PUL avant l'impression du manuel.

[8] Communication personnelle.

[9] Pierre Martin (1996 : 89) : *Éléments de phonétique avec application au français*, PUL, Québec.

[10] Pierre Martin (1996 : 105-112).

[11] <https://www.pulaval.com/soumettre-un-manuscrit> consulté le 14 août 2024.